

tion des relations sociales augmente d'une façon continue. L'urbanisme, le nationalisme, et l'internationalisme sont autant de signes de l'accroissement en vigueur de la société; toutefois cette dernière se détruira en vertu de son propre principe.

J. LEIF, *La Sociologie de Tönnies* —

*Presses Universitaires, Paris, 1946, p. 219.*

J. Leif qui fut le premier à traduire l'oeuvre de Tönnies en français, publia, deux ans plus tard, une étude sur la théorie sociale du sociologue allemand. Dans cette étude, Leif, tout en s'appuyant sur l'oeuvre maîtresse de Tönnies — dont nous avons parlé plus haut — ainsi que sur ses autres livres, entreprend ici de nous expliquer cette sociologie un peu trop schématique qui, pourtant, n'a pas laissé d'influencer, jusqu'à ces dernières années, plusieurs des courants de la pensée contemporaine.

H. Z. ÜLKEN

*Trad. par S. Evrim*

HİLMİ ZİYA ÜLKEN — *La Morale (Ahlâk)* —

*Sadik Kâğıtçı Matbaası, Istanbul, 1946, p. 310.*

Cette oeuvre formée par la révision des cours de H. Z. Ülken, professeur de sociologie et de morale à la Faculté des Lettres de l'Université d'Istanbul, utilisées durant les années 1944-46, est divisée en deux parties principales. La première est consacrée à la critique des théories de la morale, tandis que la seconde traite des fondements d'une morale normative. Les sujets expliqués et discutés dans cette seconde partie sont l'objet de la morale, les différences entre la personnalité morale et les autres personnalités, les relations entre des valeurs telles que la morale et le droit, l'art et l'économie, les rapports de la morale et de la religion, les théories métaphysiques et enfin les théories de morale formalistes et scientistes.

La seconde partie expose la nécessité de fonder une morale normative. Selon l'auteur, la morale normative s'appuie sur trois principes: 1) le principe de l'idéal 2) le principe de l'évolution 3) le principe de la personnalité morale.

La base formelle du principe de l'idéal repose sur l'intégrité,